

Yves Veyrier (FO) sur les retraites: «Je ne vais pas aller discuter du programme d'Emmanuel Macron pour la présidentielle»



Corinne Lhaïk

24 août 2021 à 06h00

«Quand je rencontrerai le Premier ministre, le 1^{er} septembre, je lui dirai qu'il faut cesser de considérer le social comme un coût. Depuis trop longtemps, on nous parle Sécu, retraites, assurance chômage, services publics comme d'une dépense, là où nous voyons un progrès social, plus égalitaire et plus juste», prévient le leader de Force ouvrière.



© Sipa Press

Le secrétaire général de Force ouvrière s'exprime sur les sujets de la rentrée, vaccination, emploi, assurance-chômage, et durcit le ton face au gouvernement : il ne veut pas parler d'une réforme que le candidat Macron mettrait à son menu de campagne.

On n'a pas beaucoup entendu les syndicats cet été...

Ce n'est pas faute de m'être exprimé pour défendre la vaccination et la nécessité de son accélération – ce qui m'a valu quelques commentaires peu amènes sur les réseaux sociaux – mais aussi sur les modalités du passe sanitaire pour ce qui concerne les salariés. Peut-être qu'il est compliqué d'être entendu dans un flux continu d'informations.

Vu le côté exceptionnel de la situation, pourquoi les syndicats, si soucieux de la santé des salariés, n'ont-ils pas adopté une position commune sur la question ?

Force ouvrière est un syndicat, tout un syndicat, et rien qu'un syndicat. Les décisions de santé publique relèvent de la compétence des autorités scientifiques, médicales, et, sur cette base et dans une démocratie comme la nôtre, des pouvoirs publics.

Votre rôle n'est donc pas d'inciter les salariés à se faire vacciner ?

En matière sanitaire, le rôle du syndicat est de s'assurer de la santé et de la sécurité des salariés sur leur lieu de travail. Dès le premier confinement, nous nous sommes battus pour que seuls les secteurs essentiels restent ouverts ; pour obtenir des protections, masques, gel, blouses, etc., à l'intention de ceux qui devaient continuer ; puis, lorsque la vaccination a été rendue possible plus largement, pour que les salariés en contact avec le public, dans un premier temps, puissent y accéder afin de les protéger eux-mêmes.

Vous vous êtes adressé aux pouvoirs publics pour accélérer la vaccination, pas aux salariés réticents...

Je n'ai pas attendu cet été pour faire part de ma confiance dans les vaccins. Mais chacun doit s'exprimer sur sa compétence reconnue, celle qui fonde sa légitimité. Vouloir tout embrasser finit par semer la confusion, en mettant tous les discours et affirmations, d'où qu'ils viennent, sur un même pied, et nourrit ainsi le trouble et la défiance. Nous avons besoin de rétablir une saine autorité de la parole publique. Force ouvrière s'est fondée sur l'indépendance syndicale et sur la laïcité au sens où elle sépare la sphère privée de la sphère publique. Nous sommes porteurs de l'intérêt particulier des salariés,

nous ne sommes pas directeurs de conscience des citoyens. C'est un positionnement de fond, pas une fuite de responsabilité.

«Dès le départ, nous avons milité pour que les personnels du soin bénéficient d'une priorité pour se protéger eux-mêmes : c'est ainsi qu'il fallait s'adresser à eux, au lieu de dire qu'ils constituaient un danger pour les autres»

Que dites-vous aux soignants adhérents de FO, face à l'obligation de vaccination de leurs professions ?

La confédération et notre fédération santé estiment que l'obligation de vaccination relève d'une prescription d'ordre public. La vaccination des soignants est déjà obligatoire pour l'hépatite B. Dès le départ, nous avons milité pour que les personnels du soin bénéficient d'une priorité pour se protéger eux-mêmes : c'est ainsi qu'il fallait s'adresser à eux, au lieu de dire qu'ils constituaient un danger pour les autres. Il y a eu un défaut d'explication et de l'incompréhension : ne leur a-t-on pas dit, à certains moments, de continuer à venir travailler, même positifs à la Covid, s'ils étaient asymptomatiques ? J'ai contesté qu'à l'annonce de l'obligation vaccinale soit associée la menace de sanction, de licenciement. Il fallait mettre l'accent sur la nécessité de la vaccination, pour ces salariés en particulier comme plus largement, et déployer les ressources pour informer, expliquer et rassurer. La vaccination contre l'hépatite B, bien que controversée à l'époque, n'a pas posé de problème majeur.

FO est pour ou contre le pass sanitaire ?

Nous n'avons pas pris position sur le pass en tant que tel. Nous disons et redisons que la vaccination est le meilleur moyen de se protéger. Nous sommes intervenus pour que la sanction du licenciement, ou de la rupture de contrat dans le cas des CDD et des intérimaires, soit retirée. Nous avons évité le pire, mais la pénalisation retenue – la suspension du contrat de travail – crée une situation bancaire dans laquelle ni le salarié, ni l'entreprise ne pourraient tenir longtemps.

Les pertes d'emplois redoutées ne se sont pas produites. Ce risque est-il durablement éloigné ?

Il faut être attentif à ce qu'une fois consommées les aides publiques, certaines entreprises ne passent à la case licenciements. Voilà pourquoi nous n'avons eu de cesse d'appeler à conditionner ces aides. Nous n'avons pas été entendus, c'est pourquoi nous insistons aujourd'hui pour que les pouvoirs publics surveillent le comportement des entreprises afin de détecter et prévenir les risques.

En avez-vous repéré ?

Notre crainte est nourrie par quelques exemples. Des entreprises comme Bridgestone ou Nokia ont à l'évidence profité du contexte de la crise sanitaire pour faire passer leurs restructurations et les licenciements en découlant.

On dit que les salariés retrouvent leur combativité quand la situation s'améliore. Est-ce le cas ?

Cet été, on a vu revenir des conflits où les salaires étaient mis en avant comme à ADP ou chez Auchan. Mais la situation reste incertaine, d'abord sur la santé, mais aussi sur l'emploi : dans certains secteurs comme l'aéronautique ou l'automobile, la lutte contre le réchauffement climatique alimente une autre source d'inquiétude.

Sur la réforme de l'assurance-chômage, Emmanuel Macron a annoncé, le 12 juillet, qu'un nouveau décret entrerait en vigueur le 1^{er} octobre. Attaquerez-vous ce texte devant le Conseil d'Etat ?

Nous verrons ce qu'il contient, mais nous n'avons pas changé d'avis. Le gouvernement met en avant l'amélioration de l'emploi pour justifier sa réforme. Si c'est le cas, nul besoin de réforme, le problème financier sera résolu. Plus largement, quand je rencontrerai le Premier ministre, le 1^{er} septembre, je lui dirai qu'il faut cesser de considérer le social comme un coût. Depuis trop longtemps, on nous parle Sécu, retraites, assurance-chômage, services publics comme d'une dépense, là où nous voyons un progrès social, plus égalitaire et plus juste. La finance s'en sort toujours mieux elle, mais on nous ressert des discours stigmatisant ce que les syndicats ont bâti.

Si la finance s'en sort, les protections ont été particulièrement élevées, en France, durant cette crise...

Protection du capital !

Des salariés aussi, grâce à l'activité partielle !

Oui et nous avons soutenu ces dispositifs. Mais quand on dit « les salariés ont bénéficié de l'activité partielle », on oublie de dire que les taux de marge des entreprises en ont tout autant bénéficié. C'est là qu'il fallait être vigilants sur leur utilisation !

Sur la réforme des retraites, le combat a cessé ?

Je suis toujours sur mes gardes. [Quand le Président a reçu les partenaires sociaux, le 6 juillet](#), il nous a dit, en substance : la question n'est pas de savoir s'il faut faire une réforme, mais quand et comment. Le quand et le comment peuvent vite revenir. Dans ce cas, il nous trouvera sur son chemin.

Une concertation sur cette question va être ouverte, y participerez-vous ?

Je ne sais pas si elle sera ouverte, ni ce qu'elle sera. Je ne m'inscrirai pas dans une discussion destinée à évaluer de combien il faut reculer l'âge de départ en retraite. [Ce sujet est bien dans l'esprit d'Emmanuel Macron](#), comme dans celui de certains de ses concurrents pour 2022. Le pouvoir actuel parle d'enjamber l'élection, mais moi, je suis un syndicaliste, je ne vais pas aller discuter du programme d'Emmanuel Macron pour la présidentielle. Ou de celui de n'importe quel autre candidat. Cette réforme est infondée : ce n'est pas notre système de retraite qui est en cause, c'est l'accès à l'emploi des jeunes, les bas salaires, le temps partiel subi, l'emploi des seniors. Le Président lui-même a mis l'accent sur la reprise d'activité et la qualité de l'emploi. Si l'on résout ces problèmes, on parviendra à l'équilibre financier de tous nos systèmes sociaux.

Comment cette crise fait-elle évoluer le métier de syndicaliste ?

Nous avons obtenu quelques victoires. Par exemple, [le Ségur de la santé](#) est un accord majeur pour les salariés de ce secteur. Malheureusement, il a fallu la crise pour qu'on nous entende. Par ailleurs beaucoup de salariés isolés se sont tournés vers nous, pour

trouver des informations dans le contexte sanitaire ou en cas de licenciement abusif. Notre défi reste de les organiser. Nous n'avons pas encore trouvé la solution miracle.

FO ne donne jamais de consigne de vote pour les élections. Maintiendrez-vous cette position pour la présidentielle de 2022 ?

Oui, c'est une attitude constante.